

OMBUDSMAN ONTARIO

L'ombudsman est un officier de l'Assemblée législative dont le mandat est défini dans la *Loi sur l'ombudsman*.

L'ombudsman enquête sur les plaintes concernant l'administration des institutions gouvernementales de l'Ontario. Il peut enquêter sur les plaintes présentées par des particuliers, sur les problèmes soulevés par des députés provinciaux, de sa propre initiative ainsi que sur les plaintes déposées par des particuliers à propos de réunions municipales à huis clos, lorsque aucun enquêteur municipal n'a été désigné. Les services de l'ombudsman sont gratuits. Une ligne sans frais permet d'appeler son bureau, et on peut se renseigner sur son rôle et ses fonctions sur Internet et par ses publications.

L'ombudsman présente ses rapports à l'Assemblée législative.

SOMMAIRE - PROGRAMME

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
2301 Programme - Ombudsman Ontario	10 472 000	10 285 600	186 400	10 030 200
Moins : Mandats spéciaux	-	514 300	(514 300)	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	10 472 000	9 771 300	700 700	10 030 200
Mandats spéciaux	-	514 300	(514 300)	-
Total - Charges de fonctionnement	10 472 000	10 285 600	186 400	10 030 200
Total - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	10 472 000	10 285 600	186 400	10 030 200

PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO - CRÉDIT 2301

L'ombudsman est un officier de l'Assemblée législative dont le mandat est défini dans la *Loi sur l'ombudsman*.

L'ombudsman enquête sur les plaintes concernant l'administration des institutions gouvernementales de l'Ontario. Il peut enquêter sur les plaintes présentées par des particuliers, sur les problèmes soulevés par des députés provinciaux, de sa propre initiative ainsi que sur les plaintes déposées par des particuliers à propos de réunions municipales à huis clos, lorsque aucun enquêteur municipal n'a été désigné. Les services de l'ombudsman sont gratuits. Une ligne sans frais permet d'appeler son bureau, et on peut se renseigner sur son rôle et ses fonctions sur Internet et par ses publications.

L'ombudsman présente ses rapports à l'Assemblée législative.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2010-2011	Prévisions 2009-2010	Différence entre 2010-2011 et 2009-2010	Chiffres réels 2008-2009
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Ombudsman	10 472 000	10 285 600	186 400	10 030 200
	Total, y compris mandats spéciaux	10 472 000	10 285 600	186 400	10 030 200
	Moins : Mandats spéciaux	-	514 300	(514 300)	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	10 472 000	9 771 300	700 700	10 030 200
	Mandats spéciaux	-	514 300	(514 300)	-
	Total - Charges de fonctionnement	10 472 000	10 285 600	186 400	10 030 200

PROGRAMME - OMBUDSMAN ONTARIO - CRÉDIT 2301, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2301-1 Ombudsman

Traitements et salaires	6 712 900
Avantages sociaux	1 544 000
Transports et communications	593 000
Services	1 373 200
Fournitures et matériel	248 900

Total à voter - Charges de fonctionnement	10 472 000
--	-------------------

Total (Charges de fonctionnement) - Programme - Ombudsman Ontario	10 472 000
--	-------------------
